



L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCAÇHON

Siège social : 12 avenue de la Gare
Adresse postale : B.P. 51 33740 ARÈS
☎ 05 56 60 08 27 - 06 13 57 88 92
Site Internet : <http://www.amisdulittoral.fr>

Mai 2015 n° 77

EDITORIAL

2015 est l'année du démarrage du Parc Naturel Marin. Nous nous en réjouissons. Vous pourrez suivre ci-dessous la mise en place de ces instances de gouvernance. Nous espérons que le directeur (ou la directrice) va être vite nommé (e). Nous souhaitons que le PNM mette au premier rang de ses priorités les problèmes posés par le changement très rapide de l'hydrographie du Bassin.

Le comblement des esteys du Nord Bassin, la diminution du courant de jusant des chenaux de la côte Noroît, leur obstruction par le sable en provenance des passes, empêchent désormais le courant du chenal de Piquey de venir dévier au descendant le courant du Teychan. Celui-ci vient heurter comme jamais la face interne du Cap Ferret, menaçant la lagune du Mimbeau. Jointe au recul de la pointe vers le Nord, cette érosion interne rend l'extrémité de la presqu'île très vulnérable aux tempêtes. Des études lourdes s'imposent pour déterminer s'il est possible de freiner ce processus funeste et comment. Le PNM devrait en être l'instigateur.

Tous ceux qui s'intéressent au problème de l'envasement, à ses causes avec la régression des zostères et à ses conséquences sur les chenaux et la marée, ne manqueront pas de venir nombreux à la conférence que donnera pour nous **le Mercredi 5 Août à 20h30** au Mille Club à Arès, **Florian Ganthy**, docteur es Sciences à l'IFREMER, sur le thème « **la Sédimentologie du Bassin d'Arcachon** ».

L'hiver océanique a été clément. Profitons de cette pause pour mieux comprendre comment s'associent vents et marées pour provoquer les submersions marines. Voir l'article ci-après.

Notre **Assemblée Générale** aura lieu, également au Mille Club à Arès, **le Jeudi 6 Août à 20h30**. Date et heure ont été choisies, pour que les jeunes et les actifs puissent être présents. Nous avons besoin d'eux pour que la relève des anciens soit assurée. Notons à ce sujet que les Amis du Littoral seront présents à la fête annuelle du Club Nautique d'Arès le Samedi 1^{er} Août.

Michel Gautier



Crédit Photo : Philippe Roy



LE PARC NATUREL MARIN : AN 1

Créé par décret signé le 5 Juin 2014 et après installation de son conseil de gestion le 23 février 2015 par le Préfet de Région et l'amiral Préfet Maritime, le PNM a maintenant son président, François Deluga, Maire du Teich et quatre vice-présidents, Michel Sanmarcelli, Président du SIBA, Olivier Laban représentant l'ostréiculture, Mireille Denechaud la plaisance et Claude Bonnet la SEPANSO.

Emanation du Conseil de Gestion, le Bureau comprend 14 membres et est chargé de la préparation et du suivi du plan de gestion.

Le Conseil de Gestion comprend 56 membres, à savoir, 7 représentant l'Etat, 16 les collectivités territoriales, 15 les professionnels, 1 le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, 1 les réserves naturelles d'Arguin et des Prés-salés, 6 les usagers de loisirs et de plaisance, 6 les associations de défense de l'environnement, auxquelles s'ajoutent 4 personnalités qualifiées dont Isabelle Auby de l'IFREMER que nous connaissons bien.

La prochaine étape, que nous souhaitons rapide, est la nomination d'un directeur ou d'une directrice, proposé(e) par l'Agence des Aires Marines Protégées, et la désignation du siège.

Que l'on nous permette de formuler un vœu : que chaque membre du Conseil de Gestion ne se contente

pas de simplement représenter son organisme d'origine, mais qu'il ait à cœur de faire les efforts d'imagination nécessaires pour que sur tous les sujets, et les sujets les plus conflictuels car il y en aura, une position commune puisse être dégagée. S'il n'en est pas ainsi, ce nouveau modèle de gouvernance, qu'apporte le PNM aura du mal à faire montre d'efficacité.

La raison d'être du PNM est de faire en sorte que soient rendus possibles la sauvegarde et le développement durable de cet espace hors du commun, qu'est le Bassin d'Arcachon. Pour ce faire, il faut en urgence avoir le courage d'acter le bouleversement à l'œuvre dans l'hydrologie des chenaux et esteyes côtiers qui se comblent inexorablement, en comprendre les causes, et engager les études de simulation nécessaires pour voir comment encore sauver le caractère maritime du littoral des communes du Nord et de l'Est du Bassin : ce devrait être là une des premières tâches du PNM.

Ajoutons enfin que nous sommes maintenant représentés au sein du bureau du PNM par le président de la CEBA – J. Storelli – qui a été élu au titre du collège représentant les associations de protection de l'environnement. Nous pourrions donc ainsi, par sa voix, faire valoir au sein du bureau les dossiers qui nous préoccupent.

M. G

L'ANNÉE 2015 ET LES GRANDES MARÉES

Avec ses 44 jours où le coefficient de marée est supérieur à 100 et sa « marée du siècle » le 21 mars, coefficient 119 (le maximum théorique est 120), l'année 2015 est spécialement bien pourvue en très grandes marées. Heureusement pas de tempêtes cet hiver. Pas de dégâts. Et si justement, nous en profitons pour rappeler le mécanisme des marées et leur impact sur les submersions du littoral ?

Les marées sont peu marquées dans les mers fermées notamment en Méditerranée, et cela explique pourquoi les anciens grecs se sont peu intéressés au phénomène. Les romains de Jules César avaient été stupéfaits et même terrifiés de voir leurs bateaux échouer à marée basse lors de la traversée de la Manche et déjà Pline l'Ancien au 1^{er} siècle avait vu juste : « l'action des marées réside dans l'action du soleil et de la lune, les eaux se meuvent en obéissant à un astre avide qui soulève et attire à lui les mers ».

Il a fallu attendre Newton pour comprendre que c'était l'effet de la loi de l'attraction universelle, puis les mathématiciens des 18^{ème} et 19^{ème} siècles pour expliquer complètement le phénomène, le décrire et le prévoir. Les ordinateurs et les observations par satellites ont depuis permis d'affiner l'analyse.

>>

>> A l'équinoxe, le soleil passe au zénith (c'est-à-dire à la verticale) à l'équateur, ce qui maximise son influence sur la masse d'eau : d'où les fortes marées autour du 21 mars et du 21 septembre. Les attractions lunaire et solaire peuvent se combiner et cela a été le cas le 21 mars pour la marée du siècle. 15 mètres de marnage (entre le plus haut et le plus bas) au Mont-Saint-Michel, 6,05 m à Arcachon.

Cette marée, appelée improprement marée du siècle, revient en réalité tous les 18 ans environ. La prochaine est prévue le 1^{er} mars 2033.

Mais comme l'a expliqué Jean-François Pahun dans le bulletin de Janvier, pour la submersion marine, le coefficient de marée n'est pas seul à prendre en compte. C'est la conjonction d'un fort coefficient, d'une forte

houle, d'un vent fort orientés face au littoral et d'une basse pression, qui crée les conditions d'une submersion importante. C'est ce qui est advenu sur le Bassin en 1999, 2009, 2010 (Xinthia), 2014 (3 janvier et 3 mars).

L'influence de la pression atmosphérique est souvent méconnue. Une basse pression peut entraîner un dépassement de 50 cm et à l'inverse une forte pression peut diminuer la hauteur d'eau de 25 cm.

Heureusement, cet hiver les coefficients étaient au rendez-vous, mais ni la houle, ni le vent, ni la basse pression, et les sacs de sable et batardeaux approvisionnés par les municipalités prévoyantes au cas où, n'ont pas eu à être utilisés.

M. G

SAINT JEAN DE CÔLE

« un des plus beaux villages de France »

& SORGES

« la capitale de la truffe »

Une des places fortes de la guerre de 100 ans, Saint Jean de Côle offre à ses visiteurs un patrimoine architectural remarquable.

Notre sortie du 17 juillet :

- Visite commentée du village, de l'extérieur du château de la Marthonie, de son parc, puis de l'église, du vieux pont médiéval et de l'ancienne rue aux maisons à colombages.
- Déjeuner dans un des restaurants du centre ville.
- Déplacement en car en direction de Périgueux, vers Sorges, la « Capitale de la Truffe », village étape de l'un des chemins du pèlerinage entre Vézelay et Saint Jacques de Compostelle.
- Visite commentée d'une heure de l'Ecomusée de la Truffe.
- Visite de l'église récemment restaurée, au clocher original.
- Départ de Sorges vers 15h30. Arrivée prévue aux alentours de 19 heures.

Les places sont limitées, ne tardez pas à vous inscrire.
Voir modalités page 4 dans la rubrique « Programme ».



Ecomusée de la truffe

**Programme de nos activités 2015
de mai à novembre**

**Pour les inscriptions aux visites appeler le 05 56 60 08 27 ou au 06 13 57 88 92 ou par courrier postal :
Amis du littoral 12 avenue de la gare 33740 Arès ou BP n° 51 Arès. Par mail à l'adresse :
weeber.francoise@bbox.fr**

Jeudi 28 mai à Audenge RDV Tour d'Arès à 13h30	Promenade sur les Dignes de Graveyron
Jeudi 25 juin à Biganos Inscription : 20 € par personne RDV Tour d'Arès à 13h30	Visite commentée – dégustation du « caviar de Gironde »
Vendredi 17 juillet à Saint Jean de Côte et Sorges Paiement à l'inscription : 55 € par personne – 52 € pour les < de 16 ans. (transport – restaurant – visites) RDV Tour d'Arès à 6h45	Journée : visites commentées, restaurant.
Mercredi 5 août à Arès Mille Clubs à 20h30	Florian Ganthy « la Sédimentologie du Bassin d'Arcachon – Chercher à comprendre les causes de l'envasement »
Jeudi 6 Août à Arès Mille Clubs 20h30	Assemblée Générale
Jeudi 24 septembre à Arcachon RDV Tour d'Arès à 13h30	Visite promenade de la plage Pereire à l'église du Moulleau.
Jeudi 22 octobre à Bordeaux RDV Tour d'Arès à 13h30	Visite des Bassins à flot.
Jeudi 26 novembre à Piraillan RDV Tour d'Arès à 13h30	Visite des réservoirs.

Les destinations programmées peuvent être modifiées en cours d'année.

Cotisations annuelles

Membre	individuel	Couple
Actif	12 €	18 €
Bienfaiteur	30 €	45 €

NOM Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... E-mail.....

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale
Règlement des cotisations à l'ordre des « Amis du Littoral Nord-Bassin » BP 51 ARES 33740